

L'expert « Le viol dissout l'identité de l'adversaire »

PASCAL MARTIN

Le viol est aussi vieux que la guerre. Mais le viol en tant qu'arme de guerre, fondé sur une politique planifiée comme moyen de combat et de soumission, est somme toute assez récent.

Xavier Rousseaux (FNRS, UCLouvain) rappelle que le viol de guerre n'est pas un « phénomène universel et intangible ». « Bien sûr », rappelle-t-il, « le viol a toujours existé. Mais tant que les guerres étaient généralement limitées aux combats entre militaires ou entre factions armées, il ne constituait pas une arme collective en soi. »

Mais avec le XX^e siècle, la guerre change de visage. Elle implique désormais des civils de façon massive. Le viol devient une arme de guerre spécifique. « Ce sera le cas en 1914 en Belgique occupée. L'armée allemande réagira violemment au fait de voir les Belges leur résister. Ses soldats se vengeront sur les femmes. Ici, on aura souvent affaire à des phénomènes de groupes désorganisés », analyse l'historien.

Le viol comme arme de guerre s'est imposé à partir du XX^e siècle, une fois que les populations civiles se sont retrouvées prisonnières de la nasse des combats

Nouvelle accélération dans les années 30. Lors du massacre de Nankin (1937), l'armée japonaise tue des centaines de milliers de civils et de soldats chinois désarmés. Entre 20.000 et 80.000 femmes et enfants sont violés. Puis, durant la Seconde Guerre mondiale, des viols collectifs organisés apparaissent dans la plupart des armées en présence. Les soldats français seront par exemple autorisés par leur commandement à violer en Italie durant les combats précédant la Libération.

Mais qui s'en soucie ? « Il y aura des condamnations », continue Xavier Rousseaux. « La justice militaire américaine condamnera à mort une centaine de soldats pour des viols commis dans les territoires libérés, surtout en France considérée comme un pays allié. » La plupart des condamnés étaient noirs. Chose importante : « Les individus punis seront reconnus coupables d'avoir

violé d'autres individus, mais ce n'est pas la planification du viol qui sera sanctionnée. »

En réalité, le droit est resté longtemps très mal armé en cette matière. « Le viol ne sera pas inclus comme crime de guerre par les tribunaux de Nuremberg. Il y aura bien dans les Conventions de Genève de 1949 un article spécifiant qu'il faut protéger spécialement les femmes contre toute atteinte à leur honneur, mais sans mentionner les viols. Il faudra attendre 1967 pour que des protocoles additionnels interdisent le recours au viol dans un conflit armé. » Mais il ne sera pas encore considéré comme une infraction grave.

Le viol, c'est de la torture

Dans les années 90, la donne change. Les viols sont avérés comme pratiques systématiques de guerre en ex-Yougoslavie et au Rwanda. Le viol devient un crime de guerre. Sa définition est élargie aux sévices sexuels, à tout acte sexuel contraint. « Ce n'est plus tellement le viol qui est seul mis en cause. Mais le fait de torturer le corps d'un individu. Cette définition assimile le viol à la torture, laquelle est condamnée par les conventions depuis plus longtemps. La charge de la preuve aussi a changé. Il ne s'agit plus de prouver qu'un soldat a violé, mais que la victime n'a pas consenti au rapport sexuel. Ce qui est beaucoup plus facile et doit permettre de condamner des gens dans le cadre d'une politique de viol de guerre », énonce l'historien.

Le viol comme arme de guerre peut servir des buts nationalistes. L'exemple par le conflit russo-ukrainien : « Tout en disant que leurs armées ne pratiquent pas le viol, les officiels russes tiennent un langage qui accredité complètement le fait qu'ils le font. Une telle politique participe à la dissolution de l'identité de l'adversaire. Car il s'agit de prouver aux Ukrainiens qu'ils ne sont pas ukrainiens, mais russes. En violant les femmes ukrainiennes, la démonstration est faite qu'être ukrainien ne ramène que des malheurs... »

Celui qui agresse considère bien souvent la femme comme un butin de guerre. Le viol des femmes sert aussi à punir les hommes. « Les combattants se rabattent sur les femmes parce que c'est une façon de tuer indirectement le combattant adverse à travers le viol », conclut Xavier Rousseaux.



© EPA

Charles Michel à Borodyanka, dans la périphérie de Kiev

Le président du Conseil européen Charles Michel s'est rendu en Ukraine et s'est entretenu à Kiev avec le président Volodymyr Zelensky. Arrivé en matinée, il s'est rendu à Borodyanka, à l'ouest de la capitale ukrainienne, où des civils ont été victimes de « massacres » commis par les Russes, selon les autorités ukrainiennes. Il est ici accompagné d'Olga Stefanishyna, vice-Première ministre ukrainienne chargée des Affaires européennes et de l'Intégration euro-atlantique. « Vous n'êtes pas seuls, nous sommes avec

vous et nous ferons tout notre possible pour vous soutenir et pour faire en sorte que l'Ukraine gagne la guerre », a déclaré M. Michel lors d'une conférence de presse commune avec le président ukrainien. Il a assuré que le président russe Vladimir Poutine « ne réussira ni à détruire la souveraineté de l'Ukraine ni à diviser l'Union européenne », saluant au passage la capacité des Vingt-Sept à « prendre des décisions tous ensemble, à l'unanimité » sur les sanctions contre la Russie. AFP



Tir du missile russe Sarmat

L'armée russe a annoncé mercredi avoir réussi pour la première fois un tir de missile nouvelle génération de très longue portée, salué par Vladimir Poutine comme « une arme unique (...) qui assurera la sécurité de la Russie face aux menaces extérieures et qui fera réfléchir à deux fois » d'éventuels adversaires. Le Pentagone a assuré que le tir russe du missile russe Sarmat, réussi pour la première fois mercredi, était un essai de « routine » et ne constituait « pas une menace » pour les Etats-Unis ni leurs alliés. AFP

Les alliés prêts à « de nouvelles sanctions » contre Moscou

Les Etats-Unis et l'Union européenne sont parvenus à « un large consensus sur la nécessité d'accroître la pression sur le Kremlin, notamment à travers l'adoption de nouvelles sanctions », a déclaré mardi soir le gouvernement italien. Cette prise de position a été prise au cours d'une réunion virtuelle consacrée à l'offensive russe en Ukraine entre le président américain Joe Biden et les principaux alliés des Etats-Unis. AFP

Des femmes protestent contre les viols présumés de femmes et d'enfants en Ukraine par des soldats russes devant le consulat de Russie à Gdansk, en Pologne.

© EPA

SITUATION MERCREDI 20/04/2022

- Principales zones de combats
- Zones de combats secondaires
- Territoires occupés avant le 24/02
- Territoires occupés depuis le 24/02
- Zones d'avancées russes
- Pays membres de l'Otan

Sources : armée ukrainienne, OSCE, agence de presse russe TASS, ministère américain de la Défense, Otan, Ukraine war map



ABONNÉS

Les para-commandos de l'unité spéciale de Flawinne sortent les grands moyens pour un exercice grandeur nature jusqu'à vendredi. Le reportage de Frédéric Delepierre sur notre site.